



CR CNEA du 12 Mai

FO était représentée par
Malika Fadlane, Sandrine Figuière, titulaires
et Nicolas Gilot, expert

Suite au CTEA du Mardi 12 Mai au matin, un CNEA s'est tenu l'après-midi. L'ordre du jour n'étant pas lié au Covid19 mais a des nécessités de parution de textes qui concernaient :

- L'intégration du lycée horticole privé Camille Godard du Haillan au sein de l'EPLEFPA de Bordeaux-Gironde / FO vote favorable en insistant sur la vigilance à apporter pour le reclassement des personnels ;
- Projet d'arrêté portant création de l'option « responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières » du brevet professionnel ;
Projet d'arrêté portant création de l'option « conduite de productions maraîchères » du brevet professionnel ;
Pour ces projets, FO s'est abstenu du fait que ces textes arrivent sans être débattus depuis l'évolution des CPC ce qui n'est pas acceptable. Cela a été rappelé et discuté. L'administration s'engage à mettre en place des GT lors des rénovations des CAP, Bac pro et BTS seulement à l'exception des diplômes en UC. Cela n'est pas acceptable ! Le CNEA devient une chambre d'enregistrement sans débat.
- Projet sur le décret modifiant les dispositions relatives à la prime à l'internat, FO a voté Pour.

A retenir de ce CNEA :

FO et les d'autres OS ont déploré la réception très tardive des documents de travail (le matin même alors que nous étions en CTEA). Ce qui dégrade la qualité d'échange et de dialogue.

Le manque de dialogue et de concertation pour travailler sur les rénovations et les créations de diplômes. De fait le CNEA perd de son sens et de sa légitimité, espérons que cela ne soit pas contagieux à des niveaux supérieurs ...

Dans les questions diverses, la FNSEA s'est invitée pour défendre le maintien des stages de Juin en exploitation. Cela avait déjà été abordé le matin. Le lobbying a porté ses fruits ... En effet, en dépit de la rupture d'égalité entre apprenants au sein d'une même classe, l'administration a arbitré en faveur du maintien des stages contre les demandes des représentants des personnels.